



**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
DU 4 SEPTEMBRE 2024 À 13 H 30**

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2024 : adoption (Document 3.1)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire : adoption (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Remboursement des dépenses des employés de la MRC : dépôt (Document 5.1.2)
 - 5.2. Greffe et législation
 - 5.3. Bâtiments
- 6. Communication**
- 7. Ressources humaines**
- 8. Sécurité**
 - 8.1. Sécurité publique
 - 8.2. Sécurité incendie
 - 8.3. Sécurité civile
- 9. Cour municipale**
- 10. Environnement**
 - 10.1. Cours d'eau
 - 10.2. Matières résiduelles
 - 10.3. Écocentres
- 11. Aménagement et urbanisme**
 - 11.1. Aménagement, urbanisme et zonage
 - 11.1.1. Avis de conformité

11.1.1.1. Ville de Saint-Lazare - Règlement numéro 1172 modifiant la réglementation d'urbanisme relativement à la zone H*-112 aux toits plats, aux sanctions d'abattage d'arbres et à la protection du couvert forestier : autorisation (Document 11.1.1.1)

11.2. Schéma d'aménagement et de développement

11.2.1. Attestation de conformité au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges : construction par Hydro-Québec d'une ligne d'alimentation à 120-25 kV pour raccorder le nouveau poste Coteau-du-Lac à la ligne existante Langlois–Vaudreuil-Soulanges (Document 11.2.1)

12. Développement

12.1. Promotion et développement économique

12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance